

Guide pour les utilisateurs des SERVICES DE GARDE



LE CENTRE DE LA FAMILLE VALCARTIER

Le Centre de la Famille Valcartier (CFV), fondé en 1991, est un organisme spécialisé à but non lucratif dédié à l'amélioration de la qualité de vie des familles militaires de l'Est du Québec. On y trouve expertise, programmes et activités reliés à la réalité de la vie militaire. Les services sont offerts en priorité à la communauté militaire, mais peuvent aussi être offerts à la clientèle civile.

Le CFV est dirigé par un conseil d'administration élu parmi les membres de la communauté des familles militaires.

Le CFV a deux points de services, un à Ste-Foy et un à Valcartier. Il compte également de nombreux collaborateurs dans la région immédiate ainsi que sur le territoire de la Mauricie et du Bas-du-Fleuve.

Le CFV fait partie d'un réseau de 43 centres au Canada, aux États-Unis et en Europe. Chaque centre offre les mêmes services essentiels en plus des services aux couleurs locales, souvent dictés par la nature opérationnelle de la base ou de l'élément qu'il supporte, soit terre, mer ou air.



MISSION

Le CFV est un organisme à but non lucratif, gouverné par les familles militaires, qui accueille et accompagne l'individu et sa famille, en reconnaissant leur vécu unique, dès leur intégration dans la communauté militaire et au cours des nombreuses transitions.

VISION

Le CFV est un organisme reconnu par la communauté militaire et civile pour son accueil, son expertise, son offre de services novateurs, centrée sur les besoins des familles de militaires. Le CFV contribue au bien-être de la communauté militaire en s'appuyant sur une équipe bienveillante et passionnée ainsi que sur un réseau de partenaires dynamiques et engagés.

OBJECTIFS EN MATIÈRE DE SERVICES À LA PETITE ENFANCE

Le CFV croit à l'importance de donner aux enfants des familles de la communauté militaire la possibilité de socialiser entre eux et d'apprendre en participant à des activités adaptées à leur stade de développement et à leur âge. C'est pour atteindre cet objectif que nous offrons aux enfants et aux parents un programme contenant diverses activités qui correspondent à leurs besoins et à leurs intérêts.

Nous les encourageons à découvrir et à utiliser nos différents services afin de socialiser entre eux et d'apprendre par le jeu tout en leur offrant un milieu stimulant et enrichissant. Nos services visent les objectifs suivants :

- Favoriser l'intégration sociale de l'enfant.
- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un milieu sécuritaire.
- Développer la créativité et l'imagination de l'enfant.
- Offrir des activités adaptées à différents groupes d'âge.
- Favoriser le développement cognitif et social des enfants.
- Promouvoir l'estime de soi.
- Offrir du soutien aux parents.
- Encourager l'empowerment.
- Accompagner les familles dans les différentes étapes de leur vie.
- Offrir des occasions d'interaction avec la collectivité.
- Offrir un service de garde occasionnelle et de dépannage.
- Offrir des moments de répit aux parents.



SERVICES OFFERTS

LES SERVICES DE GARDE

Occasionnelle

D'urgence

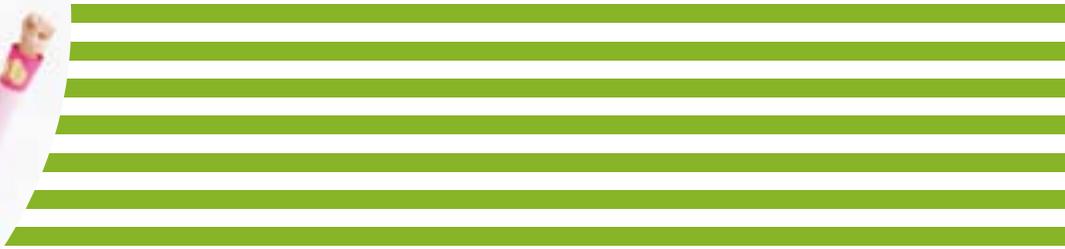
De répit

AUTRES PROGRAMMES D'ACTIVITÉ

- Ateliers éducatifs visant la socialisation (Jardin des petits)
- Cours d'initiation en langue seconde
- Cours prénatals
- Cours de massage pour bébé
- Groupe de jeux et de socialisation parents-enfants
- Local adapté pour les parents et les enfants
- Liste de ressources en matière de garde
- Atelier pour les grands-parents
- Programme bienvenue bébé (visite à domicile pour les futurs parents)
- Bibliothèque pour les parents (centre de documentation)
- Information et orientation pour les parents (service de garde, ressources en périnatalité, etc.)

Pour plus d'information sur ces autres programmes d'activités, contactez le CFV au 418 844-6060.





LES SERVICES DE GARDE OCCASIONNELLE

HALTE POUAPON (0 À 24 MOIS)

Service de garde occasionnelle et de dépannage offert en priorité aux familles de la communauté militaire. Elle accueille des enfants de 0 à 2 ans à la maison Sésame. Les enfants évoluent dans des groupes composés d'enfants d'âges différents. Ces groupes sont formés d'un maximum de cinq enfants. Ce service est aussi offert à la population civile.

HALTE-GARDERIE (2 À 5 ANS)

Située à la maison Sésame, la halte-garderie est un service de garde occasionnelle offert en priorité aux familles de la communauté militaire. Conscient de la problématique du réseau des services de garde à la petite enfance et du contexte de la réalité militaire, le service a été mis sur pied afin de répondre aux besoins des familles de façon temporaire. Le service de la halte-garderie accueille des enfants de 2 à 5 ans. Les enfants évoluent dans des groupes composés d'enfants d'âges différents. Ces groupes sont formés d'un maximum de huit enfants. Ce service est aussi offert à la population civile.



Vous pouvez réserver par téléphone au 418 844-5000 poste 3581 ou par courriel à maisonsesame@crfmv.com.

SERVICE DE GARDE D'URGENCE

Le service de garde d'urgence est disponible pour aider les familles à obtenir un service de garde en cas d'imprévu découlant directement du devoir militaire. Il est offert par le CFV à l'ensemble de la communauté militaire. Comme la garde des enfants est principalement une responsabilité parentale, le volet préventif du service incite le membre des FC à élaborer un plan de garde d'urgence (PGU). Ce plan sera gardé à l'unité afin d'être utilisé au besoin. Si ce plan échoue ou qu'il demande un délai dans son application, le service de garde d'urgence sera disponible. Nous pouvons aussi vous aider à élaborer votre plan de garde. Ce service doit être considéré comme un filet de sécurité et utilisé en dernier recours. Le service est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour les enfants de 0 à 17 ans.

**Urgence de soir et fin de semaine:
418 844-5224**



SERVICE DE GARDE RÉPIT

Le CFV est autorisé à financer des périodes de répit afin de préserver la santé et le bien-être de la famille lorsqu'un membre est absent pour des raisons opérationnelles. De plus, il est aussi possible d'obtenir des périodes de répit pour soutenir les familles qui supportent un membre blessé ou souffrant d'une maladie grave ainsi que pour les familles endeuillées. Les périodes de répit peuvent être utilisées de façon continue ou réparties sur plusieurs semaines, selon les besoins (jour, soir, nuit, fin de semaine). Un minimum de trois heures de service doit cependant être respecté. Certains critères d'admissibilité s'appliquent. Pour faire une demande de répit, vous devez prendre un rendez-vous avec une intervenante au CFV qui fera l'évaluation de vos besoins. Ce service est disponible pour les enfants de 0 à 17 ans.



FONCTIONNEMENT

RÈGLES DE VIE ET GESTION DU COMPORTEME

Tenant compte de la mission générale du CFV et des objectifs éducatifs des services à l'enfance, il est important que vous sachiez que nous allons accueillir votre enfant tel qu'il est avec ses limites et ses forces. Les éducateurs qui choisissent de travailler avec les enfants ne s'attendent pas à ce que ceux-ci se comportent toujours bien sinon ils auraient choisi une autre clientèle!

Dans ce contexte, nous allons vous faire part des aspects particuliers de votre enfant (progrès et difficultés) afin de vous en donner un portrait signifiant. Nous ne nous attarderons pas aux moindres conflits vécus par votre enfant avec ses pairs, car ses relations font partie de la vie quotidienne d'un enfant qui grandit et qui apprend à vivre au contact des autres. Les techniques de gestion du comportement que nous appliquons visent à renforcer les comportements positifs plutôt qu'à réprimer les comportements négatifs.

Cependant, nous avons établi certaines règles de vie qui guident nos interventions quotidiennes, entre autres, le respect, la tolérance zéro pour les comportements agressifs, le respect des règles d'hygiène en général, la participation aux activités de groupe ainsi que la communication entre les parents et les éducateurs.

Les éducateurs aux services de garde, par leur rôle, doivent voir au respect de ces règles. Ils doivent donc, dans un souci pour l'éducation, faire des interventions appropriées en fonction de l'âge de l'enfant afin de s'assurer du bon fonctionnement du groupe. Par souci de transparence, vous serez toujours informés des interventions faites par les éducateurs auprès de votre enfant.

Nous pourrions aussi établir avec vous, les parents, un plan d'intervention approprié pour votre enfant si cela s'avère nécessaire.

Advenant le cas où un problème de comportement persiste malgré les diverses interventions et le plan d'intervention établi avec les parents, le CFV se réserve le droit de retirer un enfant des services de garde, et ce, dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être de tous les enfants du groupe.

ALIMENTATION

Dans le cadre de nos services, nous favorisons la saine alimentation. Dans cette optique, nous vous encourageons à apporter des repas et des collations santé. Pour les poupons, nous vous demandons de nous fournir le lait maternisé et les aliments pour bébé. Vous devez également nous informer si une attention particulière doit être accordée à votre enfant atteint d'allergies ou pour tout autre motif. Certains enfants pouvant être allergiques aux noix, nous sommes particulièrement vigilants sur ce point. **Il est donc strictement DÉFENDU d'apporter des noix, des barres tendres, des sandwiches au beurre d'arachide et tout autre aliment contenant des noix ainsi que les produits maison dont on ne connaît pas la composition. L'éducateur se réserve le droit de retirer à un enfant tout aliment décrit précédemment.** De plus, les aliments suivants ne sont pas permis : chocolats, bonbons, croustilles et boissons gazeuses.



SANTÉ

Si votre enfant présente des symptômes comme de la fièvre, des vomissements, de la diarrhée, des sécrétions jaune-verdâtre ou de la toux persistante, et que son état de santé est tel qu'il ne peut participer pleinement aux activités, nous vous demandons de le garder à la maison. Le personnel de garde n'est pas autorisé à administrer des médicaments, sauf dans des circonstances exceptionnelles, par exemple, l'administration d'injection de l'EpiPen en cas de réactions allergiques et l'utilisation de pompes pour l'asthme. Si votre enfant a besoin d'un traitement de ce genre, vous devez en informer les éducateurs. Ils peuvent aussi administrer un médicament qui est prescrit avec une autorisation écrite de votre part et une preuve de la prescription médicale.

Si votre enfant présente des signes de maladie pendant qu'il participe à nos activités et présente

des symptômes comme de la **fièvre, des vomissements répétés ou de la diarrhée**, l'éducateur va communiquer avec vous pour vous demander de venir chercher votre enfant. Afin d'éviter la propagation des virus, **nous vous prions de garder votre enfant à la maison 48 heures après des vomissements ou de la diarrhée**. Par ailleurs, si votre enfant est sous antibiotiques, **nous vous demandons de le garder à la maison pendant 48 heures après l'administration de la première dose**. Cela va nous permettre de nous assurer que votre enfant est suffisamment rétabli et il pourra alors réintégrer les services.

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES

Nous demandons aux parents de bébés et de bambins de **fournir les couches, lingettes, crème pour les fesses** et autres articles qu'ils utilisent couramment pour leurs enfants. Ils doivent aussi prévoir et fournir des **vêtements de rechange (pantalons, sous-vêtements, chandails, chaussettes, etc.)**. Il est important que les enfants portent des vêtements adaptés en fonction des saisons (chapeau, pantalon de neige, mitaines, bottes, etc.) afin de pouvoir participer pleinement aux activités proposées autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Tous les effets personnels de votre enfant doivent être bien identifiés puisque nous ne sommes pas responsables de la perte ou des vols.

Les enfants doivent porter en tout temps des chaussures à semelle rigide au cas où il faudrait évacuer le bâtiment. Il est recommandé d'appliquer de la crème solaire aux enfants avant leur arrivée à la garderie et d'apporter la crème solaire à la garderie. Nous suggérons de prévoir une gourde d'eau pour les journées très chaudes. Les parents d'enfants ayant des allergies sévères et possédant un EpiPen doivent s'assurer de toujours l'apporter lors de la fréquentation de leur enfant dans les différents services. Vous pouvez apporter une petite couverture pour la période du dodo ainsi qu'un petit toutou afin de rassurer les enfants plus anxieux.

Afin d'éviter les conflits ou les pertes, nous vous demandons de **ne pas permettre à vos enfants d'apporter au service de garde ou dans les groupes de jeux des jouets de la maison**. Ceux-ci pourraient ne pas convenir à tous les enfants, ou créer des conflits lors des partages avec les amis. Nous offrons une vaste gamme de jouets dont ils peuvent bénéficier.



PERSONNEL

Notre objectif premier est d'offrir des soins et des services de qualité à tous les enfants qui nous sont confiés dans le cadre de nos services de garde. Étant membre de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec et afin d'offrir à votre enfant un encadrement sécuritaire, tout le personnel des services de garde possède la formation «Je grandis en halte-garderie» et fait objet d'une vérification d'antécédents judiciaires. De plus, notre personnel possède une formation récente en premiers soins et participe régulièrement à des ateliers ou des formations destinés à améliorer leurs connaissances des tendances et des pratiques dans le domaine de la petite enfance. Les services de garde sont exclusivement offerts par du personnel régulier et salarié du CFV. Même si nos services de garde ne sont pas soumis aux règles des garderies accréditées, nous respectons les ratios éducateurs/enfants établis par le ministère de l'Éducation afin d'offrir des services de qualité soit :

- 1 éducateur pour 5 bébés (0 à 24 mois)
- 1 éducateur pour 8 enfants multi-âges (2 à 5 ans)

INSCRIPTION

Lors de la première réservation de service de garde, vous êtes invités à remplir un formulaire de renseignements sur votre famille. Vous devez ensuite le tenir à jour en informant le personnel de tout changement. Ce formulaire nous permet d'avoir les informations précises sur les enfants qui nous sont confiés et de tenir nos statistiques à jour.

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER LES ENFANTS

Lors de l'inscription ou de la réservation d'un service de garde, vous devez identifier les personnes responsables qui auront le droit de venir chercher votre enfant. Advenant le cas où une autre personne doit venir le chercher (autre que celles déjà identifiées lors de l'inscription) vous devrez en avoir préalablement avisé l'éducateur ou la coordonnatrice, soit par écrit ou par téléphone. La personne autorisée devra présenter une preuve d'identité et signer le registre prévu à cet effet.



SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Le CFV est soucieux de la sécurité et du bien-être des enfants qui lui sont confiés ainsi que de la protection de la confidentialité des familles qui fréquentent les services de garde d'urgence ou de répit. C'est pourquoi les portes sont verrouillées dès que les enfants se trouvent à l'intérieur. Les parents doivent donc rester à l'extérieur des locaux de garde et attendre qu'un membre du personnel accueille votre enfant avant de le laisser sur place.

PAIEMENTS

Le CFV fait de son mieux pour offrir aux familles de la communauté des services de qualité à des prix abordables. Puisque la garde occasionnelle n'est pas un service mandaté par le bailleur de fonds qui gère le Programme de services aux familles militaires, aucun financement nous est accordé pour celle-ci. Tous les frais que vous payez servent à couvrir les salaires du personnel, le matériel éducatif et les jouets.

Certains programmes sont cependant financés, c'est pourquoi nous pouvons les offrir gratuitement. Nous retrouvons dans cette catégorie les services de garde pour les bénévoles lors de leur implication au CFV, le service de garde d'urgence et de répit incluant ceux offerts aux familles des membres des forces qui sont malades, blessés ou décédés pendant leur service.

Comme le programme de la halte-garderie n'est pas en mesure de produire des factures, nous vous demandons d'effectuer le paiement à la fin de la journée au moment de récupérer votre enfant. Seuls les enfants qui fréquentent les services de garde plus de trois fois par semaine pourront être facturés. Dans ce cas, il est obligatoire d'acquitter les frais lors de la dernière journée de fréquentation. Nous nous réservons le droit de refuser ou d'annuler une réservation s'il y a un état de compte non payé.

Exemple :

- Si Votre enfant fréquente un service de garde du lundi au jeudi, les frais devront être acquittés le jeudi.

Les paiements peuvent se faire soit en argent, par débit ou par chèque à l'ordre du Centre de la Famille Valcartier.

Le CFV émet des reçus pour fins d'impôts. Il est possible de faire une demande de remboursement anticipé pour frais de garde au niveau du gouvernement.

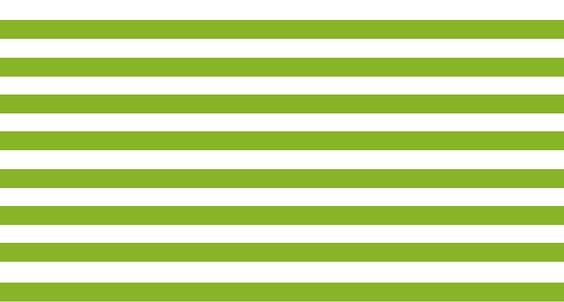
ANNULATIONS

Si votre enfant ne peut se présenter au service de garde, veuillez nous en informer dès que possible. Comme il arrive souvent que nous ayons des enfants sur une liste d'attente, cela nous permettra d'offrir la place vacante à une autre famille désireuse d'en bénéficier. Pour faire une annulation de service, vous devez nous contacter au 418 844-5000 poste 3581 ou par courriel à maisonsesame@crfmv.com et laisser un message sur la boîte vocale. Considérant les impacts de l'absence d'un enfant, des frais vous seront chargés si vous ne nous avisez pas.

POLITIQUE EN CAS DE TEMPÊTES

En cas de tempête hivernale, les activités du CFV sont normalement annulées, mais pour vous en assurer, nous vous demandons d'appeler au CFV au 418 844-6060. Les stations de radios locales pourront aussi vous en informer.





HORAIRE ET TARIFS DES SERVICES DE GARDE OCCASIONNELLE

LA HALTE POUPON

Un service de garde occasionnelle et de dépannage qui accueille des enfants âgés entre 0 et 24 mois.

Lundi au vendredi
8 h 00 à 12 h et/ou de 12 h à 16 h
15 \$ par période
Maximum 30 \$ / jour

LA HALTE-GARDERIE

Un service de garde occasionnelle offert aux familles de la communauté militaire et civile qui accueille des enfants âgés entre 2 et 5 ans préscolaires.

Lundi au vendredi
7 h à 17 h
4,50 \$ par heure
Maximum 30 \$ / jour

LA HALTE-GARDERIE DE SOIR

Un service de garde occasionnelle pour les personnes membres du Plan Sports et Loisirs (PSL) et pour les autres membres de la communauté militaire. Il accueille les enfants âgés entre 0 et 5 ans.

Les mardis, mercredis et jeudis
18 h à 21 h
4,00 \$ / heure (PSL)
4,50 \$ / heure (non PSL)



RÉFÉRENCES UTILES

Ministère de la Famille : www.mfa.gouv.qc.ca

Pour trouver une garderie : www.magarderie.com; www.laplace0-5.com

Remboursement anticipé : www.revenuquebec.ca





CENTRE DE LA FAMILLE VALCARTIER

POUR INFORMATION OU RÉSERVATION

- Par courriel : maisonsesame@crfmv.com
- Par téléphone de 8 h 30 à 16 h 30 : 418 844-5000 poste 3581 ou sans frais 1 877 844-6060
- En dehors des heures ouvrables (**Urgence seulement**) : 418 844-5224

Édifice 93
C.P. 1000, succursale Forces
Courcelette (Québec) G0A 4Z0

418 844-6060
Sans frais: 1 877 844-6060
Télécopieur: 418 844-3959

info@crfmv.com
connexionFAC.ca/Valcartier
Facebook: [Centre de la Famille Valcartier](#)

